

Rapport public Parcoursup session 2024

CNAM Pays de la Loire - IFORIS - BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le lundi 09 septembre 2024.

CNAM Pays de la Loire - IFORIS - BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social - en apprentissage (36663)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CNAM Pays de la Loire - IFORIS - BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social - en apprentissage (36663)	Jury par défaut	Tous les candidats		71	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes, Avis du chef d'établissement	Bulletins scolaires Fiche Avenir	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations des enseignants Engagement étudiant	Bulletins scolaires Fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être	Sens de l'organisation, Aptitudes à l'écoute et à la communication Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie Respect des règles de politesse	Entretien collectif Atelier d'accompagnement à la recherche d'alternance Présence aux invitations et réponse aux sollicitations	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, Connaissance de la formation Projet de formation et d'alternance	Projet de formation motivé par une connaissance de la filière et des démarches de recherche d'employeur.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences professionnelles ou stage Engagement citoyen ou bénévole Pratique sportive et culturelle	CV et onglet activités et centres d'intérêt	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le Cnam Iforis d'Angers (0490890B) précise les critères et algorithmes retenus pour classer les candidatures validées. L'établissement dispose de 25 places en alternance en BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social. La formation prépare aux métiers administratifs dans les établissements et services des secteurs sanitaire et social.

Cette formation prépare des professionnels à mettre en œuvre les compétences techniques, administratives et relationnelles au service de publics demandeurs de soins, de services ou de prestations sociales. Le BTS apporte le socle d'expertise en la matière autour des aspects : communication, gestion de la demande et des besoins de l'utilisateur, organisation et promotion des activités de la structure, gestion financière et RH et animation d'équipe. Cette technicité est complétée par des enseignements fondamentaux : politiques sociales, connaissances des publics, économie-gestion, culture générale et langue vivante.

Protocole d'étude des candidatures :

Le nombre total de candidatures validées - 98

Organisation et critères de sélection des dossiers de candidature :

A / Un premier niveau d'examen des vœux

Les dossiers ont fait l'objet d'un premier examen qui a eu pour objectif d'écartier les candidatures qui ne répondaient pas aux attendus en termes de projet ou de niveau. Aucun candidat n'a été écarté pour ces motifs.

Tous les candidats répondant aux critères de conformité ont été convoqués à un entretien collectif en présentiel ou distanciel. Plusieurs possibilités ont été proposées.

68 dossiers ont été examinés par un des responsables de la formation. 23 candidats ont validé leur choix pour notre établissement.

B / Dossiers notés sur 47 points.

Ensuite, les dossiers ont été répartis entre chaque responsable de formation pour une étude approfondie sur la base des critères

suivants.

Dossier de candidature : 24 points

- a. Bulletins classes de 1 ère et terminale /6 points
- b. Lettre de motivation + CV /4 points
- c. Activités et centres d'intérêt (BAFA & Vie associative, sport, etc.) /6 points
- d. Expression écrite /4 points
- e. Implication et organisation dans la scolarité et la vie du lycée / 4 points

2. Entretien de motivation : 21 points

Organisation pour l'entrée en formation /3 points,
recherche de structure d'alternance /7.5 points,
participation aux PO et webinaires /3 points
présence à l'entretien collectif /7.5 points

C / Tri final par la commission de sélection

La commission de sélection constituée du chef d'établissement, des responsables de formation et de la conseillère formation individu a réexaminé puis validé les résultats avant publication.

1 candidat a été refusé du fait d'appréciations scolaires trop pénalisantes sur le comportement et la posture.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est important de mettre en évidence la cohérence du parcours envisagé, particulièrement en terme d'intérêt pour le métier, voire même de connaissance du métier. Il est vivement conseillé de rencontrer des professionnels, de participer à des portes ouvertes avant de faire un choix d'orientation.

L'anticipation de la recherche d'alternance, avant même les résultats du Bac est vivement conseillée.

Signature :

Benoist FLEURIAULT,

Chef d'établissement de l'établissement CNAM Pays
de la Loire - IFORIS